



Association pour la Promotion de la Retraite active, fraternelle et solidaire ASBL

Vous êtes cordialement invité·e·s à participer à la prochaine **assemblée générale statutaire** qui se tiendra le 19 mars 2026 à 10h30, à l'internat autonome de la C.F. rue Fief de Rognon, 13 à 1400 Nivelles.

Programme de la journée :

10h00 : Accueil des participants

10h30 : Conférence-débat par M. Jacques Bredael sur « *La Franc-Maçonnerie vue de l'intérieur* »

13h00 : Repas

15h00 : Assemblée générale statutaire

Ordre du jour de l'assemblée générale statutaire :

1. Approbation du projet de P.V. de l'A.G. du 20 mars 2025, publié dans le Bulletin n°177 (juin 2025) et qui est disponible sur www.aprafs.be.
2. Rapport sur le fonctionnement de l'association et les activités organisées en 2025 :
 - 2.1. Activités organisées en 2024 [Pierre ERCOLINI]
 - 2.2. Communication [Rita MIDAVAINÉ] :
 - Dépliant de présentation de l'APRAFS et carte de visite
 - Site internet www.aprafs.be.
3. Situation financière de l'Association [Guy SEVERS et Jacques SEVERS] :
 - 3.1. Compte de recettes et dépenses pour 2025 : présentation et approbation.
 - 3.2. État du patrimoine au 31/12/2025 : présentation et approbation.
 - 3.3. Décharge au Conseil d'administration.
 - 3.4. Budget pour 2026 : présentation et approbation.
4. Cotisations : [Pierre ERCOLINI]
 - 4.1. Fixation du montant de la cotisation des membres effectifs et adhérents pour 2027.
 - 4.2. Fixation du montant de la cotisation des établissements « membres sympathisants » pour 2027.

5. Renouvellement partiel du conseil d'administration [Pierre ERCOLINI]
6. Présentation succincte des activités proposées pour 2026 [Pierre ERCOLINI].

Le Conseil d'administration